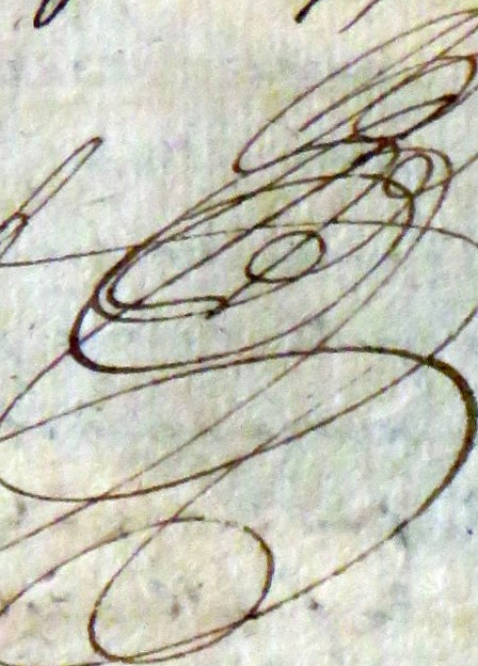
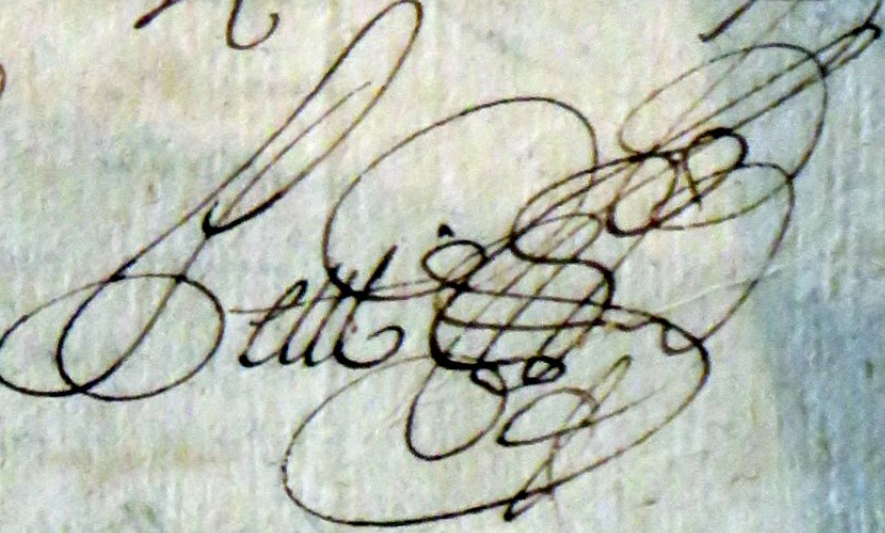


Toute ladicte somme payée au jour st. martin
prochain suivant lequel vaudra au plus sol
moins du jour promis et obligant tenuer
sans esgasse ou esrudie et gaudenans les Notaires
Royaux a sorbil souffique Lan mil sept cent vingt
Cinq le vingt cinq apres midy et sur lesdits papiers
declarez ne scauons l'écrite ny signee de ce Jutey peller
Junior lord. ; approuve par notre rayer Comme Nul de

Comme  

Conte a sorbil le 10 juillet 1725
Deux Vingt quatre sols

Hermengue